

Crapotages

La *Lettre du Continent* (23/01/1997) confirme que de « nombreux éléments du 13^{ème} RDP (Régiment de dragons parachutistes) et des CRAP (Commandos de recherche et d'action en profondeur) sont déjà sur place [sur le "front est" du Zaïre]. A priori pour des opérations de renseignement... Mais ils peuvent tout aussi bien mener des opérations derrière les lignes ennemies, s'ils en reçoivent l'ordre ».

Selon le colonel Yamba, officier zaïrois réfugié en Belgique, ces CRAP compteraient 500 hommes, venus de Bangui, et une partie d'entre eux seraient "déguisés" en mercenaires (*Le Soir*, 03/02/1997). La France n'a d'ailleurs toujours pas signé la convention, adoptée par l'ONU en 1989, qui condamne « le recrutement, l'utilisation, le financement et l'entraînement de mercenaires » (*La Croix*, 07/02/1997).

Coïncidence : les anciens "gendarmes de l'Elysée" Alain Le Carro et Robert Montoya, conseillers en sécurité de trois présidents africains compréhensifs (ivoirien, burkinabé et togolais), et impliqués, selon diverses sources, dans le recrutement de mercenaires pour le Zaïre, ont décroché récemment un bien beau contrat, cofinancé par la Caisse française de développement : la sécurité du chemin de fer Congo-Océan...

Le 12 janvier, ajoute la *Lettre du Continent*, deux Antonov 124 ont fait escale à Marseille en provenance de Biélorussie, chargés de 200 tonnes d'armes à livrer à Kisangani. La France a fermé les yeux...

A Faya-Largeau, au Tchad, l'armée française a fait de même quand y ont transité d'importantes quantités d'armes venues de Libye (*LdC*, 09 et 23/01/1997).

Alliés

Quoi qu'on pense du conflit au Kivu, force est de constater que la Françafrique et Mobutu n'y ont rameuté que du beau monde :

- des officiers et soldats zaïrois que trente ans d'exemple mobutiste ont, pour beaucoup, mué en soudards pillards et violeurs ;
- la "crème" des mercenaires blancs, européens et sud-africains ;
- les militaires et miliciens du génocide rwandais, qui se battent « avec l'énergie du désespoir » ;
- les miliciens serbes d'Arkan, fanatiques de l'épuration ethnique, adeptes du viol comme arme raciste ;
- les restes de l'armée de l'Ubu ougandais Amin Dada ;
- la LRA (Armée de la résistance du Seigneur) de l'illuminé Joseph Kony, qui enlève les enfants du Nord-Ouganda pour en faire ses recrues ;
- des fondamentalistes musulmans, soutenus comme les deux groupes précédents par le régime de Khartoum ("nettoyeur" des monts Noubas et autres contrées soudanaises). Les "services" français contribuent à armer ces trois guérillas anti-Museveni (cf. *Ils ont dit*).

Un cocktail œcuménique, mariant certaines franges fanatisées du catholicisme, de l'orthodoxie et de l'islam. Pour corser le tout, un responsable (?) zaïrois a annoncé le 3 février la venue d'instructeurs israéliens et chinois...

Virage ?

La réception par Jacques Chirac du "diable" ougandais Yoweri Museveni, le 11 février, est l'indice possible d'un repli stratégique de la Françafrique. Tout comme l'évocation du remplacement, au ministère de la Coopération, du foccartien Jacques Godfrain par le caméléon Hervé Bourges.

En votant le 19 février le plan de paix de son envoyé spécial Mohamed Sahnoun, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait accélérer le mouvement. Mais ça hésite dur, encore, comme en témoignent les vrais-faux contacts en Afrique du Sud entre Laurent Kabila et un émissaire de Mobutu.

Reste à la société civile zaïroise à s'engouffrer dans un éventuel processus de paix, pour faire droit aux nouvelles valeurs politiques qu'elle cultive depuis 1990.

Le Burundi à vif

Le Burundi subit une situation inouïe dans l'histoire contemporaine. Deux extrémismes s'y font face, tous deux auteurs ou héritiers d'un crime de génocide impuni : le massacre de l'élite hutu en 1972, celui de 50 000 Tutsis en 1993.

Plutôt rare (heureusement), le déchaînement génocidaire laisse un traumatisme difficilement imaginable. Un génocide, c'est l'épouvante ; deux, c'est peut-être l'anéantissement. Sortir des radicalismes exaspérés qui en dérivent suppose des hommes politiques exceptionnels, capables à la fois de rendre justice à l'indicible et de réouvrir un avenir. En l'occurrence, il en faudrait deux, pour déminer chacun un pan de l'histoire.

Le président hutu Melchior Ndadaye était probablement de ceux-là : il a été assassiné en 1993, un crime aux terribles conséquences. De l'autre côté, son prédécesseur tutsi Pierre Buyoya aspire à un même rôle. Mais le contexte de son retour au pouvoir (embargo, manque d'interlocuteur dans la mouvance hutu majoritaire) semble avoir permis aux extrémistes des deux bords d'imposer leur logique jusqu'au-boutiste. Le bruit de leurs massacres occulte la parole de ceux, nombreux, qui restent attachés à une logique de coexistence.

Dès lors, deux issues apparaissent. L'une, la plus souhaitable (la moins probable ?) serait que se dégage enfin un interlocuteur du côté de l'opposition-rébellion hutu, et que des appuis internes et externes permettent à Buyoya de jouer efficacement sa partie : une négociation pourrait s'ouvrir, visant un traitement politique de cette crise sismique, laissant enfin les Burundais renouer avec leur histoire. Sinon, l'on ira vers un conflit sans merci, une surenchère de violence mimétique - chacun nourrissant sa haine et son intransigeance de la cruauté de l'autre.

Le scénario du pire

Chassée du Zaïre, mais regroupée en Tanzanie et à l'intérieur du pays, la guérilla hutu veut mettre sous sa coupe (militaire et idéologique) la population rurale. Pour l'en empêcher, l'armée oscille entre massacres et "villagisation" forcée, aux sombres précédents - Vietnam, Guatemala,... (*Le Soir*, 10/02/1997).

Faute de négociation, ce type de conflit pourrait se généraliser, au prix de centaines de milliers de victimes. D'autant plus que les deux camps gardent l'illusion d'une victoire totale - comme si la mémoire du génocide n'avait pas rendu plus irréductible encore la détermination des uns et des autres.

Il ne resterait plus alors qu'à hâter la banqueroute des fauteurs de guerre. Les militants humanistes, dont le souci est d'épargner des vies, devraient s'ingénier en priorité à tarir les ressources financières de la folie meurtrière. Déceler et délégitimer ces ressources, souvent inavouables (trafics, parrainages idéologiques), dénoncer ceux qui les accordent, voire les menacer d'un boycott éthique, pourrait être bien plus ciblé et efficace qu'un embargo...

Rwanda : l'argent du crime

Nous évoquions dans *Billets* n° 40 comment une bonne part des crédits internationaux accordés au Rwanda de 1990 à 1994 avaient servi à équiper et armer les auteurs du génocide : au moins 112 millions de dollars, réclamés aujourd'hui aux survivants, avec les intérêts.

Mais il y a pire. On se souvient qu'en ce printemps tragique, le *Hutu power* était parti avec la caisse, plus exactement avec la Banque nationale du Rwanda (BNR) et tous ses avoirs, transplantés à Goma (Zaïre). Cela, nul banquier de la planète ne pouvait l'ignorer à la mi-juin 1994, dix semaines après le déclenchement du génocide. Or, du 14 au 23 juin, la BNP (Banque nationale de Paris) a accepté de la BNR sept ordres de prélèvement, pour un montant total de 22 073 140,15 FF. Pour payer les armes qui affluaient alors à Goma ? La Banque de France elle-même a honoré six prélèvements après le 30 juin.

Le 5 mai 1994, sur ordre de la BNR, elle avait viré 435 000 FF à Alcatel. Est-ce le paiement du système de télécommunication cryptophonique évoqué le 9 mai à Paris, au siège de la Mission militaire de coopération, lors de la rencontre entre le général Huchon et le chef adjoint des FAR (Forces armées rwandaises)¹ ? Un matériel destiné à sécuriser les communications entre l'armée française et celle du génocide...

1. Cf. *Dossiers noirs de la politique africaine de la France* n° 1 à 5, L'Harmattan, p. 9-10 et 23-26.

HUMANITE

Depuis Henri Dunant et la Croix Rouge, la civilisation occidentale considère de son devoir de secourir les victimes des conflits, sous la bannière de la neutralité. Ce drapeau n'a d'apolitique que l'apparence : il s'agit en fait d'une approche profondément politique, "méta-politique", dont l'impartialité est d'autant mieux admise qu'elle renvoie aux valeurs de cette civilisation - la trêve, la protection du plus faible.

On conçoit dès lors que l'engagement humanitaire des Occidentaux en Afrique ne puisse bénéficier des mêmes connivences, de la même immunité tacite qu'un mouvement de compassion d'origine africaine. L'exportation de la compassion occidentale finit par avoir le même effet pervers que l'aide alimentaire : dissuader l'initiative locale.

De plus, quand les parties en conflit ont perdu tous leurs scrupules, elles considèrent ce dispositif humanitaire étranger comme une proie, ses biens comme un butin, ses personnes comme des otages ; il peut aussi servir au contrôle des populations - l'enjeu central. Les antagonistes tendent à racketter au maximum ce qui leur paraît une vache à lait. Dès l'atterrissage de l'avion-cargo, c'est « la bourse ou la vie ». On multiplie "taxations" et "protections". On rend payants les vivres et les soins délivrés gratuitement : l'argent récolté alimente l'effort de guerre.

Tentant de continuer à nourrir et soigner, les ONG et les organisations internationales font le gros dos. Pourtant, il arrive un moment où, clairement, leurs personnes et leurs biens servent de bois pour le feu du conflit. A ce moment, où les vies sauvées à court terme sont moins nombreuses que les victimes d'une prolongation de la folie meurtrière, ces organisations devraient se retirer. Mais certaines d'entre elles ne sont pas vraiment libres de faire ce choix, poussées qu'elles sont par une logique d'urgence exclusive ou par les exigences de leurs financeurs.

Le débat, pourtant, ne peut plus être esquivé. Face aux partisans du génocide, aux récidivistes des crimes de guerre ou contre l'humanité, les tenants de la solidarité internationale sont acculés à exiger, à susciter un double investissement : la force capable d'arrêter ces criminels - les empêchant de s'entourer d'un matelas d'innocents ; l'intelligence de débusquer l'argent de leurs crimes.

Rwanda : les déstabilisateurs

Les complicités rappelées ci-dessus, objectera-t-on, relèvent d'un passé révolu. Est-ce si sûr ? De même que l'Internationale démocrate-chrétienne, qui finança RTLM (radio-machette)¹, reste viscéralement anti-tutsi, encourageant toutes les manœuvres de déstabilisation du Rwanda, de même la majorité des décideurs français (socialistes y compris) poursuivent leur guerre contre le FPR.

Sachant qu'une bonne partie des réfugiés récemment rentrés sont restés très organisés, très imprégnés du discours de haine ethnique, il est aisé, pour des esprits malveillants, de stimuler le cycle terrorisme-répression. Même des experts français modérés semblent l'espérer. Qu'en est-il alors des milieux politiques et militaires qui furent les alliés indéfectibles du *Hutu power*, et rêvent de revanche ? Ceux-là qui, dans la même région, arment les fadas criminels de la LRA (cf. *Ils ont dit*), se gêneront-ils pour attiser le terrorisme au Rwanda ?

Ce ne serait pas la première fois qu'ils ne sauraient pas ce qu'ils font. Car ce terrorisme-là n'est pas celui d'une guérilla banale, il continue le crime contre l'humanité : on liquide les survivants du génocide ; si l'on arrête un taxi collectif, on sépare les Hutus des Tutsis, puis on exécute les seconds. C'est ce procédé-là qui a rendu imprescriptibles les crimes de Paul Touvier. C'est cette imprescriptibilité-là qui conduit la France à saboter tous les dispositifs internationaux, présents ou en projet, de sanction des crimes contre l'humanité (voir *infra*).

1. Cf. le remarquable *Rapport du groupe ad hoc Rwanda à la Commission des Affaires étrangères* du Sénat belge (07/01/1997), p. 53. Où est aussi révélé le soutien à RTLM du CVP, principal parti au pouvoir. A quand un tel effort de vérité du Parlement français ?

Tribunal en carafe

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) est très mal en point. Au manque de moyens s'ajoutent la débandade du personnel (népotisme, coulage, affaires de mœurs), symptôme de maux bien plus graves pointés par une récente enquête interne de l'ONU : incompétence des responsables de l'accusation et du greffe ; quadruple commande entre New York (ONU), La Haye (siège du procureur), Kigali (centre des enquêtes) et Arusha (siège du Tribunal) ; absence de protection des témoins, qui craignent pour leur vie.

Faute d'une profonde remise en ordre (l'une des priorités du nouveau Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan), « *les Rwandais seront en droit de penser que justice retardée signifie justice refusée* », avertit l'enquêteur - le diplomate allemand Karl Paschke.

Le président de l'organisation *Human Rights Watch*, Ken Roth, se demande si « *l'absence totale d'enthousiasme de la France* » pour le travail du TPIR n'a pas contribué à ces errements (*Le Monde*, 14/2). Encore une perfidie anglo-saxonne ?

Les mines sinistres du ministre

La France officielle, Elysée en tête, s'affiche à la pointe du combat pour l'interdiction des mines antipersonnel¹. Déjà, cependant, on constate plus que des nuances entre les positions du Secrétariat d'Etat à l'action humanitaire et celles du ministère de la Défense, défenseur mal camouflé du lobby militaro-explosivo-industriel (voir *Lire*).

Ce dernier déjoue d'autant plus aisément l'interdit qu'aucun texte légal n'est encore venu gager la bonne volonté proclamée. Il joue aussi de ses filiales et sous-traitants étrangers. De plus, avec ses homologues, il a marqué un point décisif en mai 1996, lors de la révision de la Convention de 1980 sur les armes inhumaines : une "mine antipersonnel" n'est plus une mine « *conçue pour exploser du fait de la présence, de la proximité ou du contact d'une personne* », mais « *principalement conçue* »... Il suffit donc de lui imaginer un but sophistiqué : par exemple, chez GIAT Industries, le « *contre-démontage* » (sic) de "mines antichar" ; ou tout autre artifice dont la firme pyrotechnique Eugène Lacroix (qui vient d'absorber Ruggieri) est prolifique².

Mais la diplomatie française fait plus fort encore. Le Canada a annoncé son intention de réunir, en décembre 1997, les pays désireux de signer un traité d'interdiction totale. Ce "Processus d'Ottawa" a obtenu au départ l'appui de 74 pays - dont la France et les USA. Mais ces deux "Grands", ainsi que la Grande-Bretagne et l'Italie, ont annoncé fin janvier que, réflexion faite, ils préféreraient la Conférence du Désarmement à Genève. Comme chacun sait, ce forum kafkaïen, où toute décision requiert l'unanimité des 61 participants, est voué aux enterrements de première classe. Pendant ce temps, le Quai d'Orsay débîne en coulisse le manque de crédibilité et de compétence du Canada.

A propos : le PPDF, parti giscardien et néanmoins groupusculaire du ministre des Affaires étrangères de Charette, est-il politiquement « *crédible et compétent* » quand, pour l'élection de Vitrolles, il invite à ne pas choisir « *entre la peste et le choléra* » - entre le Front national, raciste, et la gauche ?

1. Pour un tour d'horizon des aspects politiques, stratégiques, socio-économiques, juridiques et humanitaires de la question, cf. Handicap International, *Mines antipersonnel, La guerre en temps de paix*, GRIP-Editions Complexe, 1996. On sait l'ampleur des dégâts au Cambodge, en Angola, etc.

2. D'où le procès contre *Agir ici*, accusée de dénigrer Etienne Lacroix et Ruggieri...

Des armes au Front

Jean-Charles Marchiani, promu préfet du Var pour services secrets rendus à Charles Pasqua et Jacques Chirac (une compensation : le premier voulait le propulser à la tête de la DGSE), trouve une nouvelle célébrité franco-française : allié au maire Front national de Toulon, il tire à vue contre le Théâtre de Châteauevallon et son fondateur Gérard Paquet. Et il se sent assez fort pour défier, par avocats interposés, le ministre de la Culture et même le Premier ministre - qui a demandé en vain son limogeage à Jacques Chirac (*Libération*, 13/02/1997).

C'est qu'il en sait des choses compromettantes, Jean-Charles - chargé de tractations avec les régimes iranien, soudanais, libyen, algérien, avec les Bosno-Serbes du général Mladic, le Hezbollah libanais, etc. (cf. *Billets* n° 15, 21, 30, 38, 42).

Et il en apprend encore, puisqu'il passe une bonne part de son temps de préfet à cultiver le réseau international pasquaïen - de Téhéran au Cap en passant par le Maghreb. En Angola, son ami le vendeur d'armes franco-russe Arcadi Gaydamak et l'homme d'affaires Pierre Falcone ont bénéficié de mirifiques contrats militaires. Le trio Marchiani-Gaydamak-Falcone a noué de solides contacts avec quelques "huiles" de ce pays pétrolier. Fin janvier, Charles Pasqua a donc pu compléter une visite des "amis" congolais et gabonais par d'agréables rencontres angolaises (*La Lettre du Continent*, 23/01/1997) : la tournée des raffineries¹.

Cela n'a bien sûr rien à voir avec le nouveau parti que Charles Pasqua, aidé du polyvalent Marchiani, veut créer à mi-chemin du RPR et du Front national. Un parti moralisant, et transparent.

1. Dans un contexte de règlements de comptes Bongo-Tarallo (et d'autres anciens d'Elf, dont J.L. Poimboeuf) contre l'Elf officielle de Ph. Jaffré.

Bons points

- La part de la France attachée aux droits de l'homme se mobilise tous azimuts contre le projet de loi Debré, qui tend à durcir la réglementation xénophobe. Reste à débattre et négocier un droit républicain de l'immigration.

- Le Libéria se prend à croire à la fin d'une atroce guerre civile.

- A Madagascar, pays pourtant plongé dans la crise, l'alternance démocratique ne semble plus une incongruité.

- Si "l'opposition" camerounaise (majoritaire de fait depuis de nombreuses années) continue de coaliser ses efforts, le président Paul Biya, installé par Elf, a tout à redouter des élections à venir. S'il laisse installer une commission électorale indépendante...

- Selon les observateurs étrangers, le premier procès au Rwanda de l'un des leaders du génocide, Froduald Karamira, s'est déroulé « *remarquablement bien, compte tenu du contexte* ». L'émouvante plaidoirie de son avocat béninois Paul Kato Atita, dépêché par l'ONG belge *Avocats sans frontières* (ASF), a eu un vif impact sur tous ceux qui suivaient le procès en direct à la radio (*Libération*, 16/02/1997). ASF avait envoyé un autre avocat, Patricia Jaspis, défendre les intérêts des centaines de victimes (*Le Soir*, 06/02/1997).

- L'association *Droit humanitaire international* a entrepris une procédure contre l'Etat français : par son obstruction en août 1996 contre la création d'une Cour criminelle internationale¹, il a privé les citoyens français d'un recours utile et efficace contre les auteurs de crimes contre l'humanité ou de génocide.

- Malgré le lobbying de l'ancien directeur de la DST Yves Bonnet, Paris aurait fortement réduit ses concours financiers au régime algérien, amplement détournés (*Le Canard enchaîné*, 12/02/1997).

- Si les partisans d'un accroissement de l'aide au Tiers-Monde sont devenus légèrement minoritaires, 80% des Français souhaitent encore un maintien ou une augmentation de l'aide sous condition d'une meilleure utilisation (incompatible avec le foccarto-chiraquisme). Surtout, bonne nouvelle pour la société française, l'engagement associatif croît fortement - de 32 à 40 % en un an (Baromètre de la Solidarité internationale du CCFD).

1. Cf. *Billets* n° 39. La France réclamait notamment que la compétence de la Cour soit suspendue à l'accord de l'Etat sur le territoire duquel le crime a été commis, ainsi que des Etats dont la victime et le suspect ont la nationalité !

Fausses notes

- Parmi les derniers soutiens d'un régime soudanais aux abois, on note les Emirats arabes unis et le Qatar, liés avec la France par des accords de défense...
- Les 120 000 Noirs Mauritaniens exilés depuis l'épuration ethnique de 1989-90 sont pressés par le HCR de rentrer au pays. Mais la discrimination ethnique et linguistique continue d'être pratiquée par un régime fort peu démocratique, et d'autant plus coté en FrancAfrique.
- L'un des plus gros corrupteurs de France, la Compagnie générale des eaux, vient de mettre la main sur la tour de contrôle des médias français, Havas (et donc Canal Plus). Déjà, les *Guignols* rient jaune... Le couvercle sur les affaires, y compris africaines, va s'appesantir. Surtout si le Secrétaire général adjoint de l'Elysée, Jean-Pierre Denis, est missionné à la direction d'Havas.
- Sur les 306 tonnes d'or nazi récupérées en 1945 par les Alliés, 5 à 10% proviendraient des pièces d'or confisquées à des juifs, des alliances et même des dents en or arrachées sur le corps des victimes de la Shoah. Jusqu'ici, cet or a été redistribué aux Etats pillés par le Reich, dont la France. Restent seulement 6 tonnes. Depuis septembre 1996, le Congrès juif mondial (CJM) réclame qu'elles soient bloquées dans l'attente d'une procédure d'indemnisation des victimes. Mais, selon le président du CJM, la France « *fait visiblement pression pour que l'or soit rapidement distribué aux banques centrales afin de créer un fait accompli* » (*Le Monde*, 13/02/1997).

(Achevé le 20/02/1997)

* Le dernier débat sur la Coopération, organisé au Centre Pompidou par l'Observatoire permanent de la Coopération française : *La coopération française est-elle réformable ?* **Jeudi 27 mars à 19 h.** Tél. 01 44 78 44 52.

ILS ONT DIT

« Ces guérillas ougandaises qui opèrent au sud-Soudan et au nord du Zaïre se rejoignent dans la région de Kaya. Cet endroit est intéressant, car c'est le lieu où transitent les armes, y compris celles payées par les Français. Car les Français trempent leurs mouillettes dans cet œuf pourri et il y a des armes qui transitent par la République centrafricaine.

Evidemment, ce ne sont pas des armes françaises, mais des armes achetées comme d'habitude dans le bloc de l'Est. On ne sait pas par qui, mais on est sûr qu'elles transitent par le territoire français - parce que la République centrafricaine, c'est un territoire français. Cela passe ensuite par le nord du Zaïre et va sur Kaya pour la LRA (Lord's Resistance Army), l'Armée de la résistance du Seigneur. [...] Des gens complètement déglingués [...], dont la manie est de tuer les instituteurs, les cyclistes et les vieillards. [...] L'autre guérilla qui touche ces armes par Kaya, c'est le Front de libération de la rive occidentale du Nil. [Il y a encore] les Forces démocratiques alliées, [...] guérilla totalement surréaliste, [...] synthèse harmonieuse entre une secte musulmane, des génocidaires hutu et des Bakonjos [une ethnie ougandaise] [...].

[Le chef mercenaire] Taverniers [...] [a mis] ses 284 hommes à Watsa, alors que c'est un cul-de-sac routier et qu'il n'y a pas d'aéroport : c'était en fait pour essayer de maintenir le canal de livraison République centrafricaine-Nord Zaïre-Soudan pour les guérillas ougandaises ». (**Gérard PRUNIER**, chercheur au CNRS, conférence du 11/02/1997).

[G. Prunier confirme ce que beaucoup soupçonnaient : pour aider le Soudan à déstabiliser un Ouganda diabolisé, les "services" français sont prêts à fournir des armes au diable. Cf. aussi *Le Soir* du 01/02/1997].

« Ils détestent les Noirs. Ils n'ont aucun scrupule à les tuer. Car il y a toujours un frère, un parent ou un ami à venger [depuis les obscurs combats en Angola, Zimbabwe ou Namibie]. C'est pour cela que les Sud-Africains sont si populaires sur le marché ». (**Mme S.**, recruteuse de mercenaires à Pretoria, citée par *Le Figaro* du 7/2).

« Des élections bâclées ont un effet boomerang, elles n'aident pas les populations et elles discréditent les gouvernements qui organisent ou qui appuient cette mascarade. Un jour ou l'autre, on en paie le prix, qui peut être extrêmement élevé ». (**Mohamed SAHNOUN**, envoyé spécial de l'ONU dans la région des Grands Lacs, interrogé sur des élections précipitées au Zaïre, *Le Soir*, 07/02/1997).

[Heureusement que Mohamed Sahnoun ne fut pas, en 1996, l'envoyé spécial de l'ONU dans la région Tchad-Niger : on aurait pu croire que son pronostic visait une ancienne puissance coloniale...].

« J'ai l'intention de faire aussi convoier, dans ces charters [d'immigrés en situation irrégulière], de l'aide humanitaire. Mélanger le renvoi et l'humanitaire, ce serait une forme d'aide au retour ». (**Jean-Louis DEBRE**, ministre de l'Intérieur, cité par *Le Canard enchaîné*, 05/02/1997).

[Le renvoi de Jean-Louis Debré dans ses foyers serait une aide au retour du moral des Français].

« Si le cadre institutionnel actuel [de la zone franc] est maintenu et que le franc CFA est rattaché à l'euro en 1999, la zone demeurera une union d'Etats misérables, attendant que Paris ou Bruxelles leur envoie de quoi payer leurs fonctionnaires. Les élites nationales continueront d'utiliser la rhétorique de la convertibilité pour aller acheter leurs costumes Pierre Cardin à Paris... Si au contraire certains pays quittent la zone, ils peuvent devenir assez rapidement des locomotives, à condition d'adopter des politiques budgétaires et monétaires prudentes et crédibles ». (**Célestin MONGA**, économiste camerounais, interview au *Nouvel Afrique-Asie*, 02/1997).

A FLEUR DE PRESSE

BASIC Reports (Londres), *De nouveaux éléments accusent la France à propos de la chute de Srebrenica*, 11/02/1997 (Andreas ZUMACH) : « Des informations fournies par des témoins oculaires ainsi que des documents internes en provenance des Nations unies et de gouvernements occidentaux [...], indiquent clairement la responsabilité primordiale de la France dans l'autorisation laissée aux Bosno-Serbes de conquérir Srebrenica, zone de sécurité de l'ONU, en juillet 1995. [...] S'en suivit l'exécution de masse de 8 000 habitants musulmans. [...]

Durant l'attaque serbe contre Srebrenica, entre le 5 et le 11 juillet, [le général français] Janvier [commandant suprême des forces de l'ONU, la FORPRONU] refusa cinq demandes, formulées par le détachement local hollandais de la FORPRONU, d'un recours aux avions de l'OTAN pour arrêter l'assaut. [...] Des sources gouvernementales françaises et des officiers de l'ONU stationnés au quartier général de Zagreb durant cette attaque ont dit à *BASIC Reports* que Janvier recevait directement ses ordres par téléphone du président français Chirac : ne pas recourir aux forces aériennes de l'OTAN [...].

A la lumière de ce rôle joué par la France à Srebrenica, la désignation d'un diplomate français [Bernard Miyet] comme Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix soulève de nouvelles interrogations [...] [compte tenu de] l'étendue des intérêts de la France dans beaucoup de régions en conflit, en particulier en Afrique de l'Est.»

[Jean-Charles Marchiani en sait long sur les raisons de ce comportement de Jacques Chirac...].

Le Monde, *Entre milices hutues et forces rebelles, 150 000 réfugiés sont pris en otage à Tingi-Tingi*, 19/01/1997 (Thomas SOTINEL) : « Le camp de Tingi-Tingi, avec ses 150 000 occupants est aujourd'hui l'objet d'une gigantesque prise d'otages. [...] [Les] vestiges des Forces armées rwandaises (FAR) et des milices hutues interhamwes refusent non seulement leur désarmement, mais aussi la dispersion de la masse des réfugiés dont la cohésion reste leur seule garantie de survie politique et militaire. [...]

Lors d'une distribution de nourriture à Amisi [un camp voisin], les enfants non accompagnés (abandonnés ou orphelins) avaient été écartés par les dirigeants du camp au profit des combattants des FAR ».

[Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, demande de « cesser de faire d'un camp de réfugiés une base armée », précisant qu'à Tingi-Tingi, « des éléments militaires sont en cours de déploiement sur des positions proches des camps, et des portions de ces camps sont utilisées comme dépôts d'armes et de munitions ». La responsable du HCR Sadako Ogata a déploré que « le terrain d'aviation servant à acheminer l'assistance humanitaire soit aussi utilisé pour l'acheminement des munitions »].

Le Monde, *Les Européens restent divisés sur la question des Grands Lacs*, 05/02/1997 (Philippe LEMAITRE) : « Plutôt Kagame que Mobutu ! Ceux qui raisonnent ainsi s'alignent sur la thèse américaine, laquelle consiste à laisser les mains libres aux pouvoirs dominés par les Tutsis. Une réaction forte de l'Europe paraît improbable ».

[Si l'on suit la logique des deux articles écrits par Ph. Lemaître dans le sillage du Commissaire européen Emma Bonino (4 et 5 février), une « réaction forte de l'Europe » serait : « Plutôt Mobutu que Kagame ! ». Mobutu qui n'a cessé de réarmer les forces génocidaires repliées dans les camps du Kivu. Sans s'aligner sur la thèse américaine, on est en droit de constater que cette Europe-là (l'Europe de tradition catholique) reste très tolérante, sinon sympathisante, envers le Hutu power.

Emma Bonino n'a pas vu de militaires, ni de miliciens Interahamwe au camp de Tingi-Tingi, qui en est bourré. Elle ne veut voir que des victimes, là où les bourreaux encadrent les innocents. Il n'est pas sûr que ce soit le meilleur moyen de mobiliser des secours en faveur de ces derniers].

Le Monde, *Le président ougandais M. Museveni campe sur ses positions au sujet du Zaïre*, 13/02/1997 (Francis CORNU) : « M. Museveni, d'origine tutsie, est considéré comme le parrain du nouveau régime de Kigali ».

[C'est un peu comme si un journaliste africain écrivait : « M. Chirac, gentleman-farmer en Corrèze, est le congénère et le parrain du gouvernement de Londres, dominé par les gentlemen britanniques... ». A trop vouloir écrire l'histoire des Grands Lacs sur une base ethnique - alors que les Rwandais hutu et tutsi ont les mêmes langue, culture, et religion -, on débouche sur des apparentements fantasmés. Yoweri Museveni est un nyankole de l'ancien royaume de Mpororo, au sud de l'Ouganda - un univers très dissocié des royaumes rwandais].

Le Nouvel Afrique-Asie, *Comptoir colonial en péril*, 02/1997 (Francis LALOUPO) : « Finira-t-on bientôt par voir dans ce pays [le Centrafrique] ce que les régimes politiques successifs [...] en ont fait ? Un territoire suspendu dans un espace-temps indéfini [...]. Dans une économie de comptoir, [...], on distribue des concessions minières à des individus en mal d'aventures tropicales, de préférence d'origine étrangère, française singulièrement, sur la base de contrats d'ivrogne, vite rédigés, aux clauses fantaisistes, mais suffisamment explicites pour se prémunir contre les indiscretions et garantir les commissions et ristournes réservées au pouvoir. [...] Cette galaxie de rustres [...] à la lisière du politique et du business tropical [...] ne serait pas étrangère aux événements politiques en RCA. [...]

En Centrafrique bien plus qu'ailleurs, ces chercheurs d'or et de diamants [...] ont, avec le temps et le laisser-faire des régimes centrafricains, fixé de véritables territoires de puissance [...]. Un temps complices du régime de Patassé [...] [ils] sont prêts à œuvrer pour sa destitution. [...]

L'une des régions à fort rendement minier, Berberati, est classée "zone d'activité militaire", et exclusivement occupée par l'armée française ».

Lumières noires magazine, *Togo, 30^{ème} anniversaire de la libération nationale*, 15/01/1997 (Philippe de PRACANS) : « Par bonheur, le peuple un instant abusé [par les sirènes de l'opposition] s'est ressaisi et les troubles passés, dès que l'occasion lui fut donnée de pouvoir démocratiquement s'exprimer par les urnes, a tranché en réélisant le Président Eyadema et tout dernièrement en redonnant la majorité à l'Assemblée nationale au RPT [le parti présidentiel], dotant ainsi le pays de structures démocratiques équivalentes à celles de la France puisque la constitution Togolaise est très proche de celle de la constitution de la 5^{ème} République française [sic] ».

[Lumières noires, c'est la quintessence de la pensée francoafricaine. Eyadema, c'est la quintessence du président francoafricain. On devine le vœu secret de l'auteur : que la France finisse par avoir des « structures démocratiques équivalentes à celles » du régime Eyadema].